Riorges (42) : le bowling interdit l'entrée aux personnes de plus de 12 ans qui portent un jogging afin d'éviter « les soucis de délinquance »

09/02/2023 à 17h31



Diane enfile ses chaussures de bowling, les serre avec le scratch et rejoint la piste, prête à jouer. Elle et ses amies profitent de ce premier jour de vacances scolaire pour faire une partie de Bowling. Les jeunes filles de 17 ans sont toutes les quatre vêtues d'un jean, si elles avaient enfilé un jogging, elles n'auraient pas pu rentrer.

« Depuis vendredi dernier, nous interdisons aux personnes de plus de 12 ans de venir en jogging », affirme Isabelle Barthélemy, la directrice du Bowling Espace Loisirs, à Riorges. « Nous avons pris cette décision car on a eu beaucoup de soucis de délinquance. »

www.leprogres.fr